

Irchonwelz, le 29 avril 2022.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités suivantes qui vont organiser la fin de cette année scolaire 2022.

Elles correspondent aux décisions prises par notre Pouvoir Organisateur.

**Nous vous demandons de nous faire parvenir, pour le 27 mai 2022 au plus tard, l'accusé de réception joint à la présente, en le communiquant soit aux éducateurs, soit par courrier postal ou soit par e-mail à [direction@joffroy.be](mailto:direction@joffroy.be).**

### **Fin de période, examens de fin d'année et décisions du conseil de classe**

#### **Fin de la 3<sup>e</sup> période**

Les pondérations des évaluations de la 3<sup>e</sup> période seront clôturées aux échéances suivantes et le bulletin sera communiqué pour information, durant les semaines indiquées ci-dessous, hors du bulletin cartonné, que nous conservons pour les décisions de la fin de cette année scolaire. **Si ce bulletin cartonné est encore en votre possession, il est urgent de le déposer à l'accueil !**

#### **Élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés PE et CEFA**

- Clôture des points pour le 30/05/2022 ;
- Distribution du bulletin du 30 mai au 3 juin 2022.

#### **Élèves du 1<sup>er</sup> degré**

- Clôture des points pour le 03/06/2022 ;
- Distribution du bulletin du 6 au 10 juin 2022.

#### **Evaluations de fin d'année en fonction de l'année d'inscription**

##### **Elèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année commune**

- Evaluations diagnostiques
- Du 15 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

##### **Elèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année différenciée**

- CEB – Epreuves externes certificatives
- Du 16 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

##### **Elèves inscrits en 2<sup>e</sup> année commune et 2<sup>e</sup> SUPP**

- CE1D – Epreuves externes certificatives
- Du 15 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

##### **Elèves inscrits en 2<sup>e</sup> différenciée**

- CEB – Epreuves externes certificatives
- Du 16 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

##### **Elèves inscrits en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> G/TQ/P**

- Evaluations sommatives et certificatives
- Du 13 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

### **Elèves inscrits en 5<sup>e</sup> année G/TQ/P**

- Evaluations sommatives
- Epreuves de qualification des EAC ou de validation d'UAA (CPU) - *Calendrier et horaire spécifiques*
- Du 13 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

### **Elèves inscrits en 6<sup>e</sup> année G**

- Evaluations certificatives (Epreuves externes CESS en français et histoire)

### **Elèves inscrits en 6<sup>e</sup> année TQ/P**

- Evaluations certificatives (Epreuves externes CESS en français)
- Epreuves de qualification des EAC ou de validation d'UAA (CPU) - *Calendrier et horaire spécifiques*
- Du 13 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

### **Elèves inscrits en 7<sup>e</sup> année P**

- Evaluations certificatives (Epreuves externes CESS en français)
- Epreuves de qualification des EAC ou de validation d'UAA (CPU) - *Calendrier et horaire spécifiques*
- Du 13 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe

### **Elèves inscrits en 7<sup>e</sup> année TQ**

- Evaluations certificatives pour les différentes attestations
- Epreuves de qualification - *Calendrier et horaire spécifiques*
- Du 13 au 21/06/2022 - L'horaire sera communiqué dans le journal de classe.

**Fin des activités d'enseignement dès le 22 juin 2022**

### **Décisions du conseil de classe de juin**

#### **Données décisionnelles pour les :**

#### **Elèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année commune**

- ▶ P1 + P2 + P3 et Evaluations diagnostiques de juin

#### **Elèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année différenciée**

- ▶ Résultats aux épreuves du CEB + P1 + P2 et P3

#### **Elèves inscrits en 2<sup>e</sup> année commune et 2<sup>e</sup> SUPP**

- ▶ Résultats aux épreuves du CE1D + P1 + P2 et P3

#### **Elèves inscrits en 2<sup>e</sup> différenciée**

- ▶ Résultats aux épreuves du CEB + P1 + P2 et P3

#### **Elèves inscrits en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> G/TQ/P**

- ▶ P1 + P2 + P3 et Evaluations sommatives et certificatives de juin et celle de décembre pour la filière G

#### **Elèves inscrits en 5<sup>e</sup> année G/TQ/P**

- ▶ P1 + P2 + P3 et Evaluations sommatives de juin et celle de décembre pour la filière générale
- ▶ Résultats aux Epreuves de qualification des EAC ou de validation d'UAA (CPU) et stages

#### **Elèves inscrits en 6<sup>e</sup> année G**

- ▶ Résultats aux épreuves du CESS et épreuves certificatives de juin + P1 + Epreuves sommatives de décembre + P2 et P3

#### **Elèves inscrits en 6<sup>e</sup> année TQ/P**

- ▶ Résultats aux épreuves du CESS et épreuves certificatives de juin + P1 + P2 et P3
- ▶ Résultats aux Epreuves de qualification des EAC ou de validation d'UAA (CPU) et stages

#### **Elèves inscrits en 7<sup>e</sup> année P**

- ▶ Résultats aux épreuves du CESS et épreuves certificatives de juin + P1 + P2 et P3
- ▶ Résultats aux Epreuves de qualification des EAC ou de validation d'UAA (CPU) et stages

#### **Elèves inscrits en 7<sup>e</sup> année TQ**

- ▶ Résultats aux épreuves externes + Epreuves sommatives + P1 + P2 et P3
- ▶ Résultats aux Epreuves de qualification

## **2<sup>e</sup> session**

Les examens de 2<sup>e</sup> session se dérouleront durant les 3 premiers jours de la prochaine année scolaire, qui débutera le lundi 29 août 2022.

Tous les élèves auront repris la nouvelle année scolaire 2022-2023 pour le 5 septembre au plus tard, selon un calendrier et une planification horaire qui seront notamment communiqués dans le bulletin de juin.

### **Communication des décisions des conseils de délibération**

Les résultats des délibérations sont portés à votre connaissance de la manière suivante :

- Pour les élèves du CEFA, accès au bulletin sur « Ecole en ligne » dès le 22 juin 2022, à 14h00.
- Pour les élèves du DI, accès au bulletin sur « Ecole en ligne » dès le 22 juin 2022, à 19h00.
- Pour les élèves du DS + 7P CEFA GTPE, accès au bulletin sur « Ecole en ligne » dès le 23 juin 2022, à 18h00. **Proclamation des rhétoriciens, prévue pour 18h00, devant le Château.**
- Pour les élèves de 1-2 DIFF, accès au bulletin sur « Ecole en ligne » dès le 24 juin 2022, à 10h00
- Pour les élèves de 7TQ AMPS, accès au bulletin sur « Ecole en ligne » dès le 24 juin 2022, à 12h00

**Affichage des décisions des délibérations, devant le Château. Pour respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données, l'affichage des décisions des délibérations sera anonymisée.**

**Seul le numéro de matricule de l'élève apparaîtra. Il est présent sur la carte d'étudiant.**

**Pour tout problème d'accès à « Ecole en ligne » et/ou de login et/ou de matricule, téléphonez au 068/26.50.50 ou adressez un mail à [support-technique@joffroy.be](mailto:support-technique@joffroy.be)**

► Une consultation des épreuves sommatives et certificatives est organisée le 24/06, de 13h à 16h, sur les deux implantations.

► Une réunion des parents en présentiel est organisée le 29/06, de 14h00 à 17h00, simultanément sur les deux implantations. Le bulletin et les documents administratifs y seront distribués en même temps.

### **Remise des diplômes et prix spéciaux**

La remise des diplômes et des prix spéciaux se déroulera le jeudi 30 juin 2022, à 11h00.

En fonction du temps, elle se déroulera devant le Château ou dans le réfectoire.

### **Récupération des effets personnels**

Si des effets personnels se trouvent encore dans une armoire ou un casier, vous aurez la possibilité de les récupérer entre le 28 et le 29 juin 2022, au bureau des éducateurs, sur chacune des implantations.

### **Comptes de la plateforme APSCHOOL**

#### **SITUATION 1 :**

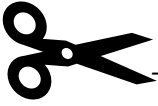
**Pour toute poursuite de scolarité au sein de notre établissement, le montant restant et figurant sur le « compte général / Cantine – repas » et/ou sur le compte « Evènement » reste utilisable pour 2022-2023.**

#### **SITUATION 2 :**

**Pour les élèves dont la scolarité se termine en juin ou qu'une décision de changement d'établissement est prise, vous êtes invités jusqu'au 10/06 à charger vos comptes selon vos besoins, pour tendre autant que faire se peut à un solde de 0,00 euro. Le cas échéant, les remboursements seront opérés pendant l'été.**

Nous tenons à vous assurer, Madame, Monsieur, Chers Parents, que l'ensemble de ces dispositions particulières, permettra plus encore aux conseils de classe de délibérer avec la bienveillance requise et de faire un pari raisonné, collectif et positif sur votre avenir en tant qu'élève majeur ou l'avenir de l'enfant que vous nous avez confié, pour l'élève mineur.

Le Directeur f.f.,  
Alain Valembois



**Document à communiquer à l'établissement avant le 27 mai 2022**

- au bureau des éducateurs
- par voie postale à l'adresse suivante : Chaussée de Valenciennes, 48 à 7801 Irchonwelz
- par retour de courriel à l'adresse suivante : [direction@joffroy.be](mailto:direction@joffroy.be)

Je soussigné(e) .....,

personne responsable de/ élève majeur <sup>1</sup>:

(nom et prénom de l'élève) : .....,

(classe) : .....,

ai pris connaissance des modalités particulières d'organisation de la fin d'année scolaire 2021-2022.

DATE

SIGNATURE

---

<sup>1</sup> L'élève majeur assume sa propre responsabilité.